

*The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية لدى الأمم المتحدة
نيويورك

Déclaration de

**S.E.M. Taïb FASSI-FIHRI
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération**

**Réunion de Haut niveau relative à l'examen quinquennal de
la Stratégie de Maurice pour la mise en œuvre du
Programme d'action de la Barbade sur le Développement
durable des Petits Etats Insulaires en Développement
(PEID)**

New York, le 25 septembre 2010

Prière de vérifier à l'audition
Messieurs les co-Présidents,

Monsieur Cheick Sidi Diarra, Secrétaire général adjoint, Conseiller spécial pour l'Afrique et Haut Représentant pour les Pays les Moins Avancés, les pays en développement sans littoral et les Petits Etats insulaires en développement ;

Il m'est agréable de participer à cette table-ronde pour exprimer la solidarité du Maroc avec le Petits Etats Insulaires en Développement (PIED).

Cinq années après l'adoption de la stratégie de Maurice, nous nous réunissons à nouveau pour nous joindre aux efforts des Petits Etats Insulaires en Développement afin d'examiner les progrès réalisés, depuis 2005, mais surtout pour réitérer notre détermination collective à répondre à leurs besoins spécifiques, grâce à un partenariat spécifique et renové, et donc renforcé.

Si durant cette période, des progrès ont été faits par les petits États insulaires en développement dans la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice et des Objectifs du Millénaire pour le Développement, ces pays auxquels le Maroc accorde un intérêt particulier, demeurent toutefois encore vulnérables.

En somme, malgré des acquis, les résultats de la mise en œuvre des stratégies de la Barbade et de Maurice restent insuffisants au regard des défis et des attentes légitimes de ce groupe spécifique de pays.

C'est dire l'importance cruciale que revêt l'appui de la communauté internationale pour consolider ces efforts et empêcher que les acquis ne s'érodent face à la multiplication de défis sans précédents.

Messieurs les co-Présidents,

La mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade et de la Stratégie d'action de Maurice contribuera assurément à réduire la vulnérabilité de ces pays et à les mettre sur la voie de la réalisation du développement durable.

En tête des priorités de ces stratégies, devrait naturellement figurer le renforcement des capacités d'adaptation de ces pays aux effets néfastes des changements climatiques, qui, non seulement, freinent leur élan de développement, mais menacent même leur survie.

Aussi, la Maroc, insiste-t-il, pour que la communauté internationale consacre, lors de la prochaine Conférence sur les changements climatiques de Cancun, le caractère particulier des pays extrêmement vulnérables aux effets du réchauffement climatique et de décider, en conséquence, de mesures leur

permettant d'atténuer ces effets, de renforcer la prévention efficace des risques de catastrophes et d'améliorer leurs capacités de redressement et de reconstruction.

Un autre point important est celui de l'intégration de ces pays à l'économie mondiale doit également figurer parmi les priorités de la communauté internationale à travers notamment l'accélération de leur accès aux marchés, qui semble souffrir, jusqu'à présent, du non aboutissement du Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha dont les résultats devaient favoriser la promotion du développement par le commerce.

Toutefois, ces actions ne sauraient aboutir sans des efforts visant à réduire l'isolement de ces pays, par leur connexion aux réseaux de transport maritime, au développement du transport aérien et au renforcement des moyens de communication et de réduction de l'écart numérique.

Par ailleurs, la concrétisation des engagements des donateurs en matière d'Aide Publique au Développement et la recherche de sources de financement novateur telles qu'une taxe internationale sur les transactions financières, revêtent, dans le contexte économique international actuel, un grand intérêt, voire une nécessité.

Messieurs les co-Présidents,

Si la mise en œuvre des stratégies de la Barbade et de Maurice dépend, en plus de l'effort national de chaque Etat, de l'appui des bailleurs de fonds, la coopération régionale entre les Petits Etats Insulaires en Développement ainsi que la coopération interrégionale, s'avèrent des éléments essentiels pour l'application de ces stratégies.

Le Maroc, qui partage les préoccupations particulières des Petits États Insulaires en Développement, continuera à soutenir les efforts internationaux visant une coopération renforcée avec ces Etats. Ce soutien, le Maroc l'a de tout temps manifesté, particulièrement lors d'évènements internationaux dédiés à la question de la coopération internationale, tels fut le cas, lors de la Conférence des Pays les Moins Avancés (Rabat, 2003), de la 1^{ère} Conférence Maroc-CARICOM sur la coopération Sud Sud (Rabat, 2007) ou l'année dernière, lors de la 4^{ème} Conférence Ministérielle des Etats Africains Riverains de l'Atlantique (Rabat, 2009).

Dans le cadre de la coopération Sud Sud, le Maroc demeure disponible à partager son expérience et mettre à disposition son savoir-faire acquis dans

différents domaines, ayant trait au développement socioéconomique, tels que l'éducation, la santé ou la lutte contre la pauvreté.

La volonté du Maroc de consolider sa coopération bilatérale avec les Petits Etats Insulaires en Développement a été d'ailleurs réitérée, au plus haut niveau de l'Etat marocain, lors de récents contacts, ici à New York, avec des responsables politiques de certains pays des caraïbes.

Messieurs les co-Présidents,

Le Maroc, qui appuie l'adoption du projet de déclaration politique, souhaite que cette Rencontre internationale génère des résultats tangibles, qui permettent d'accélérer la mise en œuvre des stratégies de Barbade et de Maurice et de consolider les efforts des pays partenaires, objet de la réunion d'aujourd'hui, à travers une mobilisation avec le concours du Royaume du Maroc, pour la réalisation d'un développement durable soutenu.

Merci de votre attention.